



RECHERCHE

L'EPS : problème d'identité à partir de 1950

PAR C. COLLINET

Etudier l'évolution de l'éducation physique n'est pas toujours chose aisée. En dehors des faits, dates et événements il est parfois difficile, en effet, de déterminer l'ensemble des réflexions appartenant à une époque donnée et de rendre compte des individus, groupes ou courants, qui sont à leur origine. L'objectif de cette recherche a donc été de mettre en évidence les acteurs de l'EPS de 1950 à nos jours et de montrer comment, à leur manière, ils ont contribué à enrichir le débat dans notre discipline.

ETUDE DE LA REVUE EP.S

C'est dans cet esprit que nous avons choisi d'étudier la Revue EP.S à partir de sa création. Nous prolongeons et complétons, ainsi, dans une certaine mesure, les réflexions amorcées par B. Doring (1) et P. Arnaud (2).

Le choix du corpus de référence n'est pas dû au hasard, la Revue revêt une importance particulière pour qui s'intéresse à l'éducation physique dans la mesure où elle est le moyen privilégié par lequel s'exprime une profession (au sens large, c'est-à-dire, tous ceux qui entretiennent de près ou de loin une relation avec cette discipline et le sport) du moins jusque dans les années quatre-vingt. A cette date elle n'en reste pas moins la plus lue par les « hommes de terrain » mais se voit concurrencée par des revues plus spécialisées (selon les champs de référence des articles) que certains qualifieront de plus « prestigieuses ». Hommes de terrain, professeurs d'éducation physique et sportive, théoriciens, législateurs..., toutes les personnes ayant à dire sur l'EP ont écrit dans cet organe de liaison fondamental qu'est la Revue EP.S, même si l'essentiel et la complexité de leurs travaux n'y sont pas entièrement développés.

On comprend, ainsi, qu'elle représente un outil d'une grande importance pour la recherche que nous menons. Elle est le reflet des époques successives qu'elle a traversées depuis 1950, le témoin de tendances en harmonie ou non avec « l'air du temps », s'engageant même parfois dans les débats. Elle nous permet, de mieux cerner ce que fut à divers moments l'éducation physique pour ceux qui la vivaient et la construisaient. Nous pourrions, donc, appréhender les courants de la réflexion théorique dans notre discipline, et tenter de tracer les grandes lignes des voies empruntées par les différents auteurs pour donner



PHOTO : PRESSE SPORTS / ARCHIVES REVUE EP.S

une certaine identité à celle-ci. Identité entendue au sens d'une définition de la discipline (ce qui fait qu'une chose est différente d'une autre, ce qui la caractérise).

L'analyse que nous avons menée sur les deux cent vingt cinq numéros de la Revue EP.S a suivi une démarche méthodique et quantitative allant du général au plus spécifique.

Après avoir compté, classé les articles nous en avons sélectionné un certain nombre. Ont été gardés les articles de fond (c'est-à-dire de ré-

flexion sur la discipline scolaire qu'est l'éducation physique et sportive). Nous avons tenté ensuite de les analyser finement, les disséquer et en tirer la substance nécessaire à la formulation d'hypothèses de travail.

Analyse quantitative et analyse qualitative se côtoient de près et c'est par l'interaction de ces deux procédés que des pistes ont pu être mises en avant à partir d'indices fiables (parce qu'objectifs), qui auront l'avantage de dépasser la simple opinion, pour prendre valeur de preuve.

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL

Nous avons établi des catégories qu'il convient de préciser :

- activités physiques et sportives (APS) : il s'agit des articles spécifiques à un ou plusieurs sports. Ils contiennent des explications sur le règlement, la pédagogie, la didactique, la technique propre à une activité et dans l'objectif de l'utiliser dans le secteur scolaire,
- réflexions générales sur l'EPS : ce sont ceux qui apportent une réflexion théorique de fond sur l'éducation physique,
- EPS à l'étranger : de nombreux articles sont consacrés à l'organisation de l'éducation physique dans les pays étrangers dans une perspective historique ou non,
- organisation de l'EPS : ils recouvrent le fonctionnement des établissements scolaires pour l'éducation physique en particulier : problèmes de coordination, de construction de projets (notamment projet d'action éducative), articulation avec les autres disciplines....
- EPS élémentaire : l'éducation physique à l'école primaire ou maternelle a été répertoriée dans cette catégorie,
- rééducation physique : ce sont les articles concernant l'utilisation d'une certaine forme d'éducation physique à des fins de rééducation physique pour des enfants à troubles scolaires ou handicapés.

Le détail des articles donne les proportions suivantes.

Nombre total d'articles dans la revue : 4123.

Nombre d'articles concernant l'EPS : 864 soit 20 % :

- APS : 420 soit 9,4 %,
- réflexion générale sur l'EPS : 210 soit 5 %,
- EPS à l'étranger : 39 soit 0,9 %,
- organisation de l'EPS : 35 soit 0,8 %,
- EPS à l'école élémentaire : 130 soit 3,1 %,
- rééducation physique : 30 soit 0,7 %.

Plusieurs remarques peuvent d'ores et déjà être avancées. En effet nous pouvons mettre en avant le pourcentage d'articles concernant l'éducation physique par rapport au nombre total d'articles : 20,9 %. C'est relativement peu pour une revue qui s'adresse tout particulièrement aux enseignants d'éducation physique.

77 % des articles de la Revue sont consacrés au phénomène sportif (résultats des diverses compétitions, explication du règlement, de la technique, exposition des entraînements de haut niveau...).

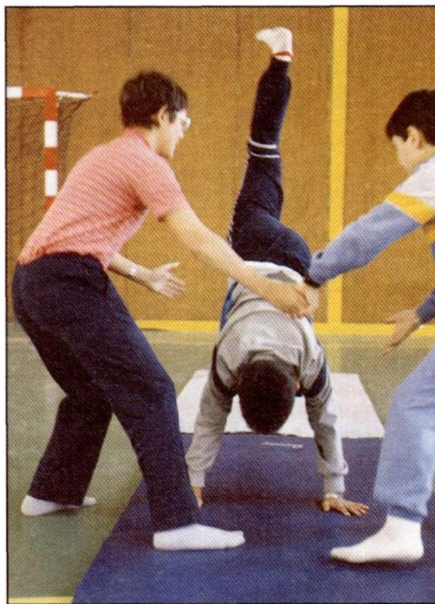
L'essentiel des articles (77 % environ) concerne donc le phénomène sportif en dehors de la discipline scolaire qu'est l'EPS.

ANALYSE DES ARTICLES DE RÉFLEXION

Nous avons retenu les articles portant sur une réflexion générale théorique sur l'éducation physique et sportive (discipline scolaire). 163 ont été retenus en raison de l'intérêt particulier qu'ils présentaient. Ces articles présentent tous une réflexion générale sur l'éducation physique dans son ensemble.

Ces 163 articles ont permis de mettre en évidence les conceptions, propositions et difficultés de la discipline selon l'opinion de personnes émanant de champs différents mais toujours concernées par le problème.

Il s'agit de présenter l'analyse que font ses auteurs de l'éducation physique à travers un mode de comptage qui se veut rationnel et tente



d'échapper à la subjectivité. Différents thèmes ont été retenus pour cerner les propositions diverses et pouvoir ensuite les étudier.

Les auteurs

Prendre en considération les personnes qui ont écrit les articles étudiés présente un grand intérêt. On peut ainsi déceler les courants de pensée, et en fonction de leur importance, parvenir à déterminer qui s'intéresse à l'éducation physique et par là-même la fait évoluer.

L'analyse quantitative met en évidence les auteurs (ou groupe d'auteurs) qui ont écrit au moins trois articles : Amicale des anciens élèves de l'E.N.S.E.P. (groupe sports collectifs), Pierre Arnaud, Jean-Louis Dupuy, Bernard Lapière, Jean Le Boulch, Jean Letessier, Auguste Listello, Jacqueline Marsenach, Robert Mérand, Pierre Parazols, Pierre Parlebas, Claude Pineau, Justin Teissié, Jacques Ulmann, Pierre Vayer. Certains courants se dessinent déjà dans des périodes particulières : le courant de l'évaluation de la valeur physique entre 1950 et 1965 (Parazols, Letessier, Dupuy), la méthode sportive entre 1955 et 1960 (représentée dans la revue par J. Teissié), le courant psychomotricien entre 1960 et 1975 (Vayer, Lapière, Le Boulch), le courant de l'action motrice entre 1960 et 1975 (P. Parlebas), le courant sportif de la F.S.G.T. entre 1965 et 1985 (Fédération gymnique et sportive du travail, Marsenach, Mérand).

Nous verrons qu'ils ont eu pour la plupart, une importance certaine dans l'évolution de l'éducation physique, et, par leur conception particulière, ont contribué, souvent dans des voies différentes, à la recherche d'identité de la discipline. Un autre critère a retenu notre attention : c'est celui des professions. En effet, sachant que les auteurs étudiés ont écrit les articles de fond de la Revue EP.S, on peut s'interroger sur leur rôle au sein de la discipline.

Parmi les auteurs retenus, vingt-sept sont des professeurs d'éducation physique et sportive (sans compter les groupes tels ceux de l'Amicale et de Corbeil), onze appartiennent au corps des inspecteurs au moment de l'écriture des articles, huit exercent une autre profession (médecin, professeur à l'université dans une autre discipline,

psychologue...). L'ensemble des professeurs d'éducation physique domine donc et ils sont particulièrement actifs dans les réflexions théoriques de leur discipline, ils participent pleinement à son développement.

Pour plus d'informations, considérons l'évolution de la nature des professions des auteurs de ces articles-clés à travers la période allant de 1950 à 1990 :

- entre 1950 et 1980 : 20 enseignants d'EPS
2 inspecteurs
7 autres professions
- entre 1980 et 1990 : 8 enseignants d'EPS
9 inspecteurs
4 autres professions

Comme nous l'avons déjà fait remarquer les articles de fond de la Revue EP.S sont écrits par la majorité par des enseignants d'EPS. Cependant depuis les dix dernières années il semble que ces articles le soient davantage par le corps des inspecteurs rattachés à notre discipline.

Le foyer de réflexion se serait-il déplacé ? Nous pouvons observer une modification récente de l'univers réflexif de la discipline dont les impacts sur la nature des préoccupations seraient à étudier.

Classification

L'analyse du contenu des articles nous a permis de les classer en quatre catégories suivant l'opinion générale formulée à propos de l'éducation physique du moment :

- la première catégorie rassemble les articles qui témoignent d'un mécontentement à l'égard de l'éducation physique. Les auteurs y soulèvent les problèmes de la discipline et font preuve d'une certaine inquiétude à son sujet : 50 articles, 30 % du total,

- les articles desquels émanent des propositions plus ou moins concrètes pour transformer l'éducation physique sont rassemblés dans cette deuxième catégorie. Les voies de changement considérées sont nombreuses et plus ou moins développées : 85 articles, 52 % du total,

- dans la troisième catégorie, certains auteurs tentent de donner plus de poids à l'éducation physique en la justifiant, en réaffirmant son utilité et sa place dans le cadre de l'éducation : 19 articles, 11,6 % du total,

- enfin, la dernière catégorie concerne les articles qui n'émettent aucune critique sur la discipline et s'inscrivent dans ses caractéristiques du moment sans aspect novateur : 9 articles, 5,5 % du total.

On peut noter combien sont importants les effectifs se rapportant aux deux premières catégories. L'histoire de l'éducation physique laisse percer un certain malaise.

Afin de préciser les périodes particulièrement sensibles, nous allons tracer les graphes de l'évolution de la quantité des articles des deux premières catégories sur trente ans, de cinq années en cinq années (fig. 1).

L'étude rapide de ces deux graphes met en évidence deux pics et une chute assez brutale :

- un premier pic dans la période 1965-1970,
- un second dans la période 1980-1990,
- une chute à partir des années 1970.

Il semble donc que la période comprise entre 1965 et 1970 et la période contemporaine soient particulièrement sensibles (pour les critiques) et productives alors que les années soixante-dix se présentent comme une période de latence. Nous analyserons ultérieurement plus finement ces variations en nous penchant sur le contenu des articles.

Sous-catégories

Les thèmes énoncés étant généraux et recouvrant un grand nombre d'articles et de sous-thèmes différents, il s'est avéré utile de les préciser et de les classer à partir d'une analyse de contenu. Seules les deux premières catégories retiendront notre attention.

Les articles de la première catégorie sont ceux qui expriment un mécontentement marqué à l'égard de l'éducation physique.

Les reproches faits à la discipline dans son ensemble s'articulent autour de six points principaux :

- son manque de recherche et de progrès en matière pédagogique et didactique (12 articles dont 5 concernant l'évaluation, 4 la notion de programme (3), 3 les finalités, 2 les objectifs, 3 les contenus, 1 les méthodes pédagogiques, 2 la didactique générale),
- son éclectisme (20 articles, pluralité et émiette-

ment des méthodes, des techniques employées et des référents théoriques fondateurs),

- son empirisme (4 articles sur le manque de références scientifiques sérieuses et rigoureuses),
- l'amalgame souvent réalisé entre le sport et l'éducation physique (5 articles),
- sa position en marge du système éducatif (4 articles),
- sa formation professionnelle (1 article).

Les proportions ne sont pas identiques : c'est l'éclectisme de l'éducation physique qui semble le plus marquer les esprits.

Parallèlement aux reproches ou problèmes de l'éducation physique mis en avant, des solutions sont apportées :

- dans le sens d'une organisation pédagogique et didactique (34 articles dont 19 pour l'évaluation, 9 pour le programme),
- d'une rationalisation de notre discipline (32 articles concernant de manière générale la volonté d'une plus grande rigueur dans la démarche et les recherches en éducation physique et parfois une référence plus marquée aux différents champs scientifiques),
- d'une unité de ses champs méthodologiques et théoriques (11 articles en réponse au constat d'éclectisme),
- de l'introduction du sport en éducation physique (8 articles),
- d'une meilleure intégration de l'EP à l'éducation générale (7 articles),
- d'une transversalité entre les différentes techniques enseignées (10 articles).

La voie de transformation privilégiée semble être celle de la didactique et de la pédagogie (avec une prédominance des questions sur l'évaluation).

L'ensemble des points soulevés varie dans le temps et ne reçoit pas le même écho suivant les époques. Il nous est apparu intéressant de mettre en évidence l'évolution des préoccupations de 1950 à 1990 afin de déceler le changement des priorités de l'éducation physique (fig. 2).

L'étude rapide de ces courbes permet de se rendre compte d'emblée, de leur similitude de forme. Ce sont des courbes à deux sommets séparés par une profonde chute.

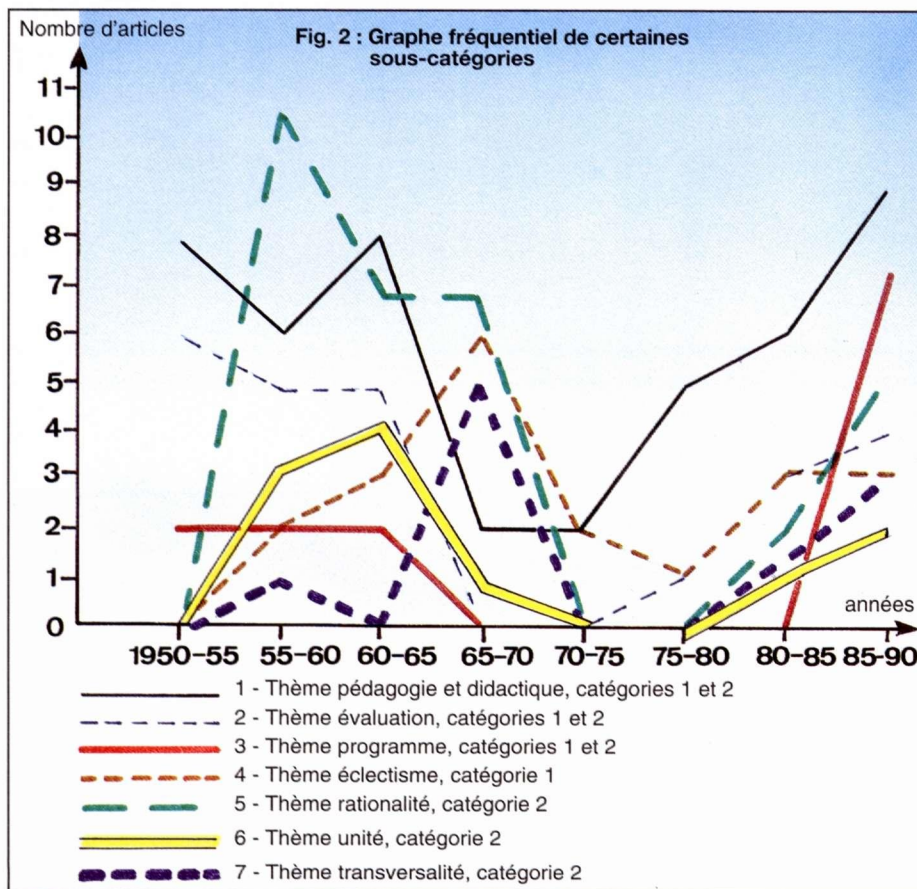
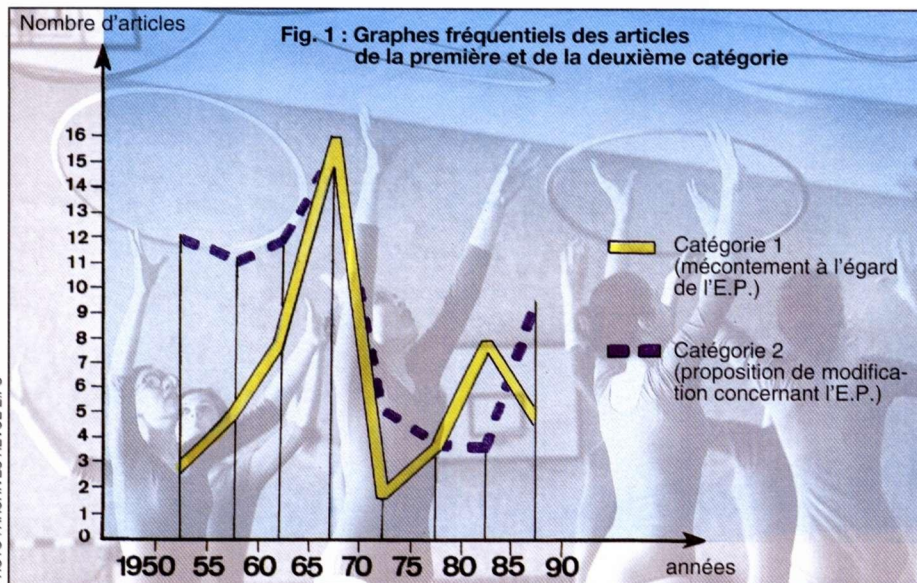
Il semble que, quels que soient les thèmes évoqués, deux périodes d'activité soient mises en évidence : l'une antérieure aux années soixante-dix et l'autre postérieure aux années quarante-vingt. La première est plus prononcée que la seconde.

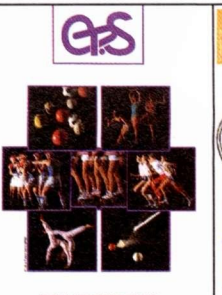
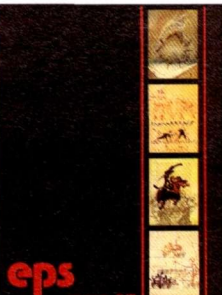
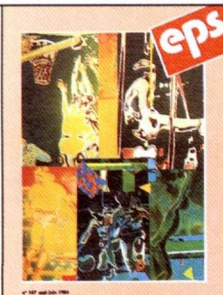
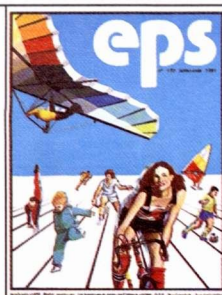
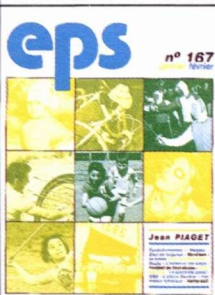
Cette observation vient renforcer celle effectuée lors de l'analyse de l'évolution temporelle des catégories 1 et 2. Une période de chute brutale dans les années soixante-dix est caractéristique de toutes les courbes. Nous nous proposons à présent de nous pencher sur ce moment de latence pour caractériser la nature des articles alors écrits dans la Revue EP.S.

La période de latence

Les articles parus dans la Revue EP.S sur cette période de dix ans sont les suivants :

- articles sur des sports sans référence à l'éducation physique : 70,
- articles de fond sur le phénomène sportif (droit, art, sociologie, presse, histoire, sondages...) : 27,
- dossiers sur le tiers temps pédagogique (école primaire) : 51 articles,
- articles concernant le rythme, la danse, la créativité : 22,
- articles sur les techniques douces (eutonnie, relaxation, yoga) : 7,
- articles sur la non-directivité : 2.





Les articles sur le sport (70 + 27 = 97) prennent une grande importance dans la Revue et traduisent certainement l'intérêt d'une profession pour le phénomène sportif à l'heure où ce dernier est introduit de façon officielle dans les séances d'éducation physique.

Une autre tendance, totalement différente, se détache, c'est celle des techniques douces, de l'expression corporelle et de la non-directivité qui forment un ensemble assez homogène et repérable. L'influence de mai 1968 n'est certainement pas sans peser sur l'éducation physique de ce moment précis. Un nouveau courant se dessine : celui de l'expression corporelle.

Auteurs et catégories

Nous avons déterminé des catégories dans lesquelles les articles de fond de la Revue EPS ont pu être classés. Nous avons également mis en évidence les auteurs de ces articles. Nous pouvons croiser ces deux critères afin de montrer dans quelles catégories s'inscrivent chacun des auteurs ou groupe d'auteurs, sachant que certains sont à cheval sur plusieurs d'entre elles. Nous les avons classés par tendance afin d'être plus claire et de tracer déjà les voies d'une interprétation possible.

- Le courant de la valeur physique regroupant J.-L. Dupuy, J. Letessier, P. Parazols *reproche* à la discipline son manque de rigueur et de propositions en matière pédagogique-didactique et *propose* des solutions dans ce domaine essentiellement basées sur une réflexion sur le travail par groupes (groupes homogènes) et sur des outils d'évaluation (épreuves-tests, barèmes).
- Le courant de la méthode sportive de J. Teissier *reproche* à la discipline son éclectisme dû à la pluralité des méthodes d'éducation physique et *propose* une rationalisation de l'enseignement de l'EPS (organisation, planification rigoureuse) avec une introduction du sport dans les leçons.
- Le courant psychomoteur représenté par B. Lapierre, J. Le Boulch (ce dernier se situant un peu à part au niveau de la densité de ses travaux sur la discipline mais dont les idées générales s'intègrent dans l'ensemble du courant) *reproche* à l'EP son empirisme, son manque de références scientifiques et *propose* une rationalisation du champ théorique de la discipline ainsi que de ces procédés et une plus grande unité de son champ conceptuel.
- Le courant de l'action motrice de P. Parlebas *reproche* à l'EP son éclectisme et son empirisme et *propose* une plus grande rationalité et unité dans les procédés et le champ conceptuel de la discipline à l'aide d'une transversalité basée sur les universaux.
- Le courant FSGT avec R. Mérand, J. Marsenach et les différents groupes dans lesquels nous les retrouvons *reproche* essentiellement à la discipline son éclectisme et *propose* une introduction du sport, des éléments concrets de type pédagogique-scientifique axés notamment sur les méthodes d'enseignement et l'évaluation.
- En dehors des courants proprement dits qui se dessinent ici assez distinctement, on peut relever deux autres groupes.

Celui des professeurs d'EPS sans appartenance particulière qui *reproche* dans l'ensemble à l'EP son éclectisme (au niveau des procédés notamment) et *propose* des moyens pédagogiques portant sur une définition des contenus, leur enseignement, leur évaluation.

- Et enfin celui des inspecteurs de la discipline *reprochant* à l'EP ses lacunes d'ordre pédagogique-didactique et *proposant* des solutions adaptées essentiellement basées sur une réflexion sur les objectifs, les contenus (la notion de programme apparaît dans ce groupe) et l'évaluation.

La définition de l'objet

Afin de compléter notre étude, nous nous sommes penchées sur un thème particulièrement intéressant : la notion d'objet. Par celle-ci, on peut mieux cerner ce que chaque auteur entend par éducation physique et l'identité particulière qu'il lui donne, puisque celui-ci la définit en mettant en évidence l'enjeu de la discipline (ce sur quoi elle porte, ce qu'elle étudie, cherche à comprendre et à transformer).

Les objets de l'éducation physique sont multiples selon les auteurs, passant d'un concept tel que celui de corps, de valeur physique, à un autre flou et large comme celui de mouvement ou d'individu (personnalité), (ce dernier ayant le mérite de vouloir rompre avec le dualisme sous-entendu par les deux premiers) en passant par la notion de caractère plutôt obsolète. D'autres, issus du champ de la psychologie en portent l'empreinte : comportement moteur, conduite, conduite motrice, ce dernier recouvrant un champ qui pourrait sembler spécifique par rapport au domaine qui nous intéresse.

Enfin la notion de sport ou d'APS, comme objet de l'éducation physique déplace le centre d'intérêt de cette dernière en dehors du sujet lui-même pour s'orienter vers le contenu à transmettre. Une analyse quantitative nous montre que trois types d'objets arrivent en tête quant au nombre d'articles dans lesquels ils apparaissent :

- l'individu conçu comme un tout
- la conduite motrice
- les APS.

Chacun d'eux s'étale dans le temps, notons tout de même que pour le dernier il semble surtout présent dans les années soixante, soixante-dix. On peut, pour chaque objet, distinguer un groupe particulier d'auteurs le défendant ; ces groupes caractérisent ainsi des positions différentes à propos de l'éducation physique.

- Individu conçu comme un tout :
 - les partisans d'une éducation traditionnelle : Marchand, Ganancia, Seurin
 - les psychomotriciens : Vayer, Lapierre, Le Boulch.
- Conduite motrice :
 - le courant praxéologique et ses sympathisants : P. Parlebas, R. Delaubert (occasionnellement),
 - les instances institutionnelles : C. Pineau, inspection générale.
- Les APS :
 - le courant sportif FSGT : de Rette, Amicale (groupe sports collectifs) R. Mérand, J. Marsenach.

Il apparaît donc que chaque groupe défend une conception de l'éducation physique différente, distinguant par là-même des objets différenciés et cherchant une voie d'identité particulière à la discipline.

Il est à noter que le concept d'objet même s'il est sous-jacent à de nombreux discours n'occupe pas une place centrale dans la discussion et la réflexion de certains courants. Sa détermination ne semble, alors, pas centrale et n'apparaît qu'en filigrane.

CONCLUSION

Nous pouvons avancer plusieurs remarques à l'issue de cette analyse.

Un premier point a retenu notre attention : c'est le grand nombre d'articles mettant en évidence les problèmes de la discipline. Il semblerait donc que l'éducation physique ne soit pas parvenue à une maturité lui garantissant une reconnaissance par ses pairs et sur la scène de l'école. En revanche, elle paraît être un vivier de préoccupations, de doutes, de critiques qui selon les courbes, et malgré une petite période de latence, la poursuivent de façon endémique. Dans cette seconde moitié du vingtième siècle l'éducation physique en est encore à se chercher. Elle est, ainsi, un foyer de réflexions et d'innovations. Les voies empruntées sont diverses, nous en avons dénombré cinq : l'axe de la pédagogie et de la didactique, l'axe de la rationalité, l'axe sportif, celui de l'unité et enfin celui de la transversalité. Certains semblent prévaloir (notamment la pédagogie et la didactique) et tous varient en fonction de l'époque étudiée et des auteurs ou courants.

C'est donc dans ces cinq voies que l'éducation physique s'oriente pour acquérir une identité propre dont son histoire reflète la quête. Certaines seront prometteuses, d'autres débouchent sur des impasses, une étude approfondie de chacune d'elles serait nécessaire pour compléter notre réflexion.

L'analyse nous a, enfin, permis d'appréhender les grands courants de la discipline pour cette deuxième moitié du 20^e siècle : le courant de l'évaluation de la valeur physique, la méthode sportive représentée notamment par J. Teissier, le courant de la F.S.G.T., le courant de l'action motrice, le courant psychomoteur et notamment J. Le Boulch, le courant de l'expression corporelle, sans oublier l'éducation physique officielle qui représente, au niveau des idées, une orientation particulière.

Cécile Collinet
Professeur d'EPS agrégé,
INSEP.

Notes

- (1) Une présence discrète : la sociologie dans les recherches et la formation en EPS depuis 1945. Travaux et recherches en EPS, INSEP n° 5 1979.
- (2) La Revue EPS et l'innovation didactique. Revue EPS n° 192, 194, 198, 200, 1985.
- (3) Programme : planification des contenus d'enseignement par niveau de classe.